

Monsieur,

Je respondi la semaine passee à vos lettres et y
en adjoûstay pour leurs Alteses. Je suis en peine
du fascquet, pour ce que le courrier a esté arresté,
comme on dit, par ordre du Parlement et plusieurs
lettres ouvertes. Celles qui nous devoient venir
de chez vous par cet ordinaire sont encor' attendues.
Nous craignons qu'elles aient couru la mesme
ruique. Mais vous aurez veu Mess. de Deuervard
et le Rhingrave & autres, qui vous auront informé
de tout. J'ay aussi escrit à leurs Alteses par
Mons. le Baron de Bona. Mercredy dernier entre
XI et XII du matin, fut executé publiquement le
conte de Straford en la grande place près du Tour

avec un concours innombrable de peuple. Il se
despota à la mort bien recollement de tracts
des choses appartenantes à sa conscience tout à
loisir avec l'archevêque d'Utrecht, homme
saché et de foy sincère qui eut eu l'approbation
de tout. Il luy administra la Ste cène le jour
suivant et l'accompagna au supplice priant avec luy
qui aussi fit de belles prières. Il révangua le
peuple et ce qu'il dit est imprimé en Anglois et
en françois. Cela nous a tirés d'une grande
crainte de quelque rébellion prochaine. On croit que
l'archevêque suivra bientôt, et qu'on n'y fera pas
tout de façon. La révolution faite avec le Roy de ne
rompre ce parlement de deux ans sans le consentement
unanime de la chambre et des deux chambres, fera
qu'on ne précipitera pas les affaires, & qu'on les
traitera avec plus de loisir et plus respect. Il a
beaucoup encore beaucoup de besogne. La première
est d'avoir de l'argent, pour congédier les armées
et de cela fait on est en besogne. Les Ecoles d'un royaume
sont contentes, rétablis en leur première discipline.
Pour l'Angleterre, quoique plusieurs voudroient
le même changement, on ne croit pas qu'il fasse la
réformation, à laquelle mesme tout dispose les
plus intéressés. Car après tout d'unis abolis tout,
seroit une extrémité à craindre. Ce sera beaucoup
si on presert des loix, qui se soient pas antiproposées,
& si la pureté de doctrine est bien respectée et la
liberté du papisme réprimé. Pour nostre affaire
vous s'attendez d'ailleurs et de nous empêcheront
ce à aucun velléité. J'en doute fort, croy que
la chose soit raisonnable & nécessaire pour
nostre sûreté. Croy qu'il en soit, il est temps
de s'en aller et de congé prendre pour n'estre pas
hostes incommodes. Vous sçavez le dire. Finit à
parant die. Il ne faut pas attendre le reste; &
on nous parle de préparation pour la semaine
prochaine. Il ne tardera que ce lieu de post ne
soit rendu sain et saive es mains de leurs
alliés. La peste seule qui coule fort icy,
& n'espargne pas les hommes de 64 ans, nous
tient en crainte pour les jeunes. Je me remettray

Andrie Rivet au Const. Huygens.

à votre soin pour communiquer à Son Altesse
ce que dessus; où je ne dis rien qui puisse offenser,
si on ouvre nos lettres. Le reste sera réservé à la
tradition orale, puis que la parole écrite n'est
pas assurée. Mais vous le savez s'il vous plaît
de mon désir d'estre reconnu,

Monsieur,

Vostre très humble et très aff^{né} serviteur

Andrie Rivet.

Londres le $\frac{24}{14}$ May 1641.